



Etablissement Public  
d'Aménagement  
en Guyane

1 av des Jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
<http://www.epag.fr>

Siret 421.198.649.00020  
APE : 4299 Z

Macouria, le 23 Novembre 2016

## UN(E) CHARGE(E) D'OPERATION PROGRAMMATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

---

**SERVICE** : Direction de l'aménagement urbain

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Agence de Saint Laurent du Maroni au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain,

**ATTENTION** : Poste basé à Saint Laurent du Maroni

### MISSIONS

#### MISSIONS liées à l'élaboration et la mise en œuvre du volet Technique et Economique du projet de renouvellement urbain de Saint-Laurent du Maroni

Le poste, objet de la présente, s'inscrit dans le cadre de la coopération Ville EPAG pour la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de la commune de Saint-Laurent du Maroni. Il s'agira donc de mener à bien l'ensemble des actions liées aux volets technique et économique du projet, permettant l'élaboration et la contractualisation avec l'ANRU du projet de renouvellement urbain à Saint-Laurent du Maroni.

A ce titre, il est demandé d'exercer toutes les missions de chargé d'opération telles que décrites dans le cadre « *Missions liées au montage d'opérations* ».

En particulier sur le projet de renouvellement urbain et dans le cadre de l'équipe projet coordonnée par le chef de projet renouvellement urbain, il vous est demandé de :

- Piloter les études de programmation, d'opportunité, de faisabilité et pré-opérationnelles, notamment sur les volets technique liées à la définition d'un programme d'équipements publics permettant de répondre aux objectifs du projet de renouvellement urbain

de Saint-Laurent du Maroni, en lien avec les équipes des services municipaux et des différents acteurs compétents intervenant sur le territoire

- D'être le référent local au sujet de l'étude économique pilotée par la Direction du Développement économique et agricole, concernant le volet développement économique, pour s'assurer des conditions d'intégration des résultats par les acteurs locaux de l'économie et du développement d'actions concrètes cohérentes avec ces résultats.

- Préparer et animer des comités techniques des différentes études dont vous aurez la charge, en vue de fonder des partenariats étroits avec les partenaires et acteurs du projet.

- Préparer, en lien avec la hiérarchie, les instances de décisions stratégiques du projet : reporting précis de l'avancement du projet (opérationnel, administratif, foncier, budgétaire, politique), mise en lumière des risques, propositions de décisions pour la poursuite du projet.

### **MISSIONS liées au montage d'opérations**

Pour toutes ses missions exécutées dans le cadre de l'équipe projet pilotée par le chef de projet renouvellement urbain, le chargé d'opération programmation des équipements publics et développement économique pourra s'appuyer sur les équipes du siège et de l'agence de Saint-Laurent.

**Phase pré-opérationnelle** : il est responsable des missions suivantes :

- Piloter et réaliser les études de faisabilité techniques programmées dans le cadre du protocole de préfiguration par la direction de l'aménagement urbain. Pour ce faire, il élabore les cahiers des charges, passe les marchés publics nécessaires et s'assure de la réalisation du programme de travail déterminé en respectant le délai de livraison des résultats.

- Mettre en place un partenariat externe (*collectivités, futurs preneurs*) pour l'élaboration des études de faisabilité, notamment la constitution du pré-programme.

- En relation avec la DEA, l'assistance à la recherche de prospects et à la qualification de l'environnement économique sur le secteur d'étude en ciblant les potentiels preneurs et leurs besoins en termes d'infrastructures, d'immobilier d'entreprise (*typologie, coût, localisation*) et de services

- Mettre en place un partenariat interne : animer les groupes de travail, associer les différents métiers de l'EPAG.

**Phase opérationnelle** : Il est responsable des missions suivantes :

- Réaliser les documents et tâches administratives : création des Zones d'Activités Economiques, ZAC, et mise en œuvre d'un plan d'actions.

- Piloter la conception et la réalisation des opérations à caractère économique, passer les marchés publics nécessaires et s'assurer de la réalisation physique du projet.

- Veiller à la coordination et au suivi technique des différents partenaires et maîtres d'ouvrage

- Participer à l'actualisation des outils de suivi de l'opération (planning, bilans, CRA). Elaborer le budget pluriannuel des opérations dont il a la charge.

- Préparer et animer des comités techniques des opérations

- Accompagner spécifiquement les collectivités dans la finalisation de leurs programmes d'équipements publics.

- Préparer l'avis de l'EPAG concernant commerces, lots tertiaires et équipements publics.

### Précisions sur le rôle du responsable de mission :

Une mission est caractérisée par la production d'un contenu dans un délai donné par un responsable de mission. Le contenu et le délai sont fixés par le chef de projet et le responsable de mission. Ils s'intègrent dans une chaîne de production du projet.

Le responsable de mission s'engage à produire le contenu dans le délai défini. La méthode de production est de sa responsabilité et il effectue tous les choix nécessaires tant qu'ils ne remettent pas en cause la mission convenue

### PROFIL

BAC + 5 ingénieur,

Expérience souhaitée en lien avec une approche technique d'opérations de construction et/ou aménagement tertiaires (VRD et bâtiment) ;

Très bonne connaissance des procédures d'urbanisme, de construction/réhabilitation, en montage de projet immobilier, bonnes connaissances des règles de la commande publique ;

Connaissances des outils infographiques et SIG appréciées

### Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus

Polyvalence et ouverture d'esprit,

Souplesse, adaptabilité,

Qualités relationnelles, écoute, diplomatie,

Esprit d'équipe,

Dynamisme et esprit de décision,

- Analyse et synthèse,
- Rigueur et méthode,
- Pragmatisme.

### REMUNERATION

Statut : cadre

Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée – (CDI)

Rémunération suivant expérience du candidat

### CONTACT

Monsieur le Directeur de l'EPAG

- par courrier : 1, avenue des jardins de Sainte Agathe - 97355 Macouria

- par fax : 05.94.38.77.01

ou par mail : [rh@epag.fr](mailto:rh@epag.fr)

Candidatures à adresser au plus tard le **16 décembre 2016**

Prise de poste : **2 janvier 2017**



Matoury, le 15 septembre 2017

Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

1 av des jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
http://www.epag.fr

Siret 421.198.694.00020  
APE : 4299Z

## UN(E) TECHNICIEN(NE) FONCIER(E)

---

SERVICE : Direction de l'Action Foncière

RELATIONS HIERARCHIQUES : Sous la direction de la Directrice de l'Action Foncière et sous l'autorité du Responsable du Système d'information - Siège de l'EPFA Guyane 14 Esplanade de la Cité d'Affaires à Matoury

**A noter : Poste basé à l'Agence de Saint-Laurent du Maroni**

### CONTEXTE

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1er janvier 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane). (cf [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)) Ce changement s'accompagne d'une nouvelle mission de mise en œuvre d'une opération d'intérêt national en Guyane dont les périmètres ont été créés par décret en décembre 2016. Il s'agit de 24 périmètres sur 9 communes et intéressant 3 EPCI.

En 2012-2013, ses missions se développent au plus près des collectivités de l'Ouest au travers d'une agence composée des services opérationnels de l'EPFA ceci afin d'optimiser le travail assuré auprès des partenaires de ces territoires.

La Direction de l'Action Foncière intervient sur les missions dévolues à la fois à un EPA et à un EPF.

**Il s'agit d'un CDD de 9 mois proposé en remplacement de la technicienne absente pour cause de congé maternité.**

### MISSIONS DE BASE

Le (la) technicien(enne) foncier intervient en appui des missions dévolues aux chargés d'opérations foncières de l'agence de Saint-Laurent dans le suivi et de la réalisation des projets de prospection foncière, portage foncier et d'ingénierie foncière sur la base des orientations stratégiques fixées par l'Établissement dans le cadre de ses activités d'Établissement Public

Foncier auprès des personnes et collectivités publiques qu'il se propose d'accompagner **sur tout le territoire de la CCOG**.

Il vient également en appui pour des missions foncières liées à la réalisation des projets d'aménagement urbain et rural de l'Etablissement.

Il s'agit donc d'un poste transversal nécessitant une grande capacité d'adaptation et de mobilité du fait de fréquents déplacements sur le terrain pour des enquêtes foncières, visites de chantier, constats, suivi de missions de géomètres, etc.

## FONCTIONS

Il lui est demandé :

- Pour les activités d'Etablissement Public Foncier (EPF), d'être un appui administratif et technique des chargés d'opérations foncières sur la réalisation de leurs missions de prospection, d'ingénierie et de portage foncier
- Pour les activités d'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) et d'EPF, de vérifier sur plan et sur site la conformité des réalisations des prestations de géomètres et autres prestataires fonciers aux commandes de l'EPFA sur les dossiers qui lui sont confiés
- De participer à la mise en œuvre des actions d'intervention foncière sur des secteurs (St-Laurent, Mana, Maripasoula notamment) et dans le cadre de problématiques diverses (définition de périmètre et de parcelles, occupations sans titre, procédures de biens sans maître, recherches hypothécaires, etc)
- De participer au suivi administratif et technique des dossiers par des points réguliers et par des tableaux de bord pertinents et synthétiques
- D'élaborer des compte-rendus d'activités sur les dossiers qui lui sont confiés à titre exclusif

Dans le cadre de ses fonctions, et compte tenu de la transversalité des missions, il lui sera demandé :

- De savoir alerter sa hiérarchie sur les points durs, anticiper les blocages
- De participer aux équipes-projet et être force de proposition sur les actions à mener, en lien avec les autres directions opérationnelles de l'EPFA (Direction de l'Aménagement urbain, Direction de l'Agriculture et du Développement économique)
- Compte tenu de l'éloignement du siège et des enjeux spécifiques de l'Ouest, travailler en étroite collaboration avec celles-ci
- Avoir une grande capacité d'adaptation
- Etre autonome, organisé(e)
- Savoir rédiger, produire des supports de présentation

## PROFIL

### Pré-requis :

Formation minimale Bac+2 en Topographie avec expérience d'au moins 1 an sur un poste similaire. Connaissances en droit foncier, des procédures d'aménagement, du Cadastre et des services de la Publicité foncière.

Utilisation de matériels de forte technicité ; logiciels CAO, DAO ; GPS

Titulaire du permis B

La connaissance de l'Ouest guyanais serait appréciable.

### Compétences attendues - savoir-faire

De par sa formation, compréhension et analyse de plans et cartographie à diverses échelles

Sens de l'espace et de l'abstraction, précision, curiosité

Capacité de déplacements en divers terrains

Qualités rédactionnelles, rigueur, organisation

### Aptitudes, motivations et comportements professionnels – Savoir être

Capacité à travailler en équipe, à communiquer

Capacité d'adaptation, autonomie et mobilité

### INFORMATION CONTRACTUELLE

- Type et durée de contrat : Contrat à Durée Déterminée

- Statut : Agent de maîtrise

- Temps de travail : Temps complet

- Salaire indicatif : Selon expérience et grille indiciaire de l'établissement

- Qualification : Selon expérience

### CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste :

Christelle TONY [c.tony@epag.fr](mailto:c.tony@epag.fr) – Directrice de l'Action Foncière

Nicolas DURUPT [n.durupt@epag.fr](mailto:n.durupt@epag.fr) – Responsable du Système d'Information

Stéphane LOUPEC [s.loupec@epag.fr](mailto:s.loupec@epag.fr) – Directeur administratif et financier

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epag.fir](mailto:rh@epag.fir) – Chargée mission RH

Candidatures à adresser au plus tard le 25 septembre 2017

Monsieur le Directeur de l'EPFAG

– par courrier : La Fabrique Amazonienne – 14, Esplanade de la cité d'affaire – 97351 Matoury

– par fax : 05.94.38.77.01

ou par mail : [rh@epag.fr](mailto:rh@epag.fr)

### Prise de poste immédiate



Matoury, le 7 septembre 2017

Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

1 av des jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
http://www.epag.fr

Siret 421.198.694.00020  
APE : 4299Z

## UN(E) CHARGE(E) D'OPERATIONS FONCIERES

---

SERVICE : Direction de l'Action Foncière

RELATIONS HIERARCHIQUES : Sous la direction de la Directrice de l'Action Foncière – Siège de l'EPFA Guyane 14 Esplanade de la Cité d'Affaires à Matoury

Poste basé à Matoury

### CONTEXTE

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1er janvier 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane). (cf [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr))  
Ce changement s'accompagne d'une nouvelle mission de mise en œuvre d'une opération d'intérêt national en Guyane dont les périmètres ont été créés par décret en décembre 2016. Il s'agit de 24 périmètres sur 9 communes et intéressant 3 EPCI.

La Direction de l'Action Foncière intervient sur les missions dévolues à la fois à un EPA et à un EPF.

Il s'agit d'un poste à pourvoir immédiatement en CDI.

### MISSIONS DE BASE

Le (la) chargé(e) d'opérations est responsable du suivi et de la réalisation des projets de prospection foncière, portage foncier et d'ingénierie foncière, qui lui sont confiés, sur la base des orientations stratégiques fixées par l'Établissement dans le cadre de ses activités d'Établissement Public Foncier auprès des personnes et collectivités publiques qu'il se propose d'accompagner.

De manière globale, il lui est demandé de :

- Piloter les projets au moyen d'outils de planification efficaces qu'elle/il crée et met à jour régulièrement

- Piloter et animer une équipe-projet ainsi que des réunions et présentations aux collectivités cocontractantes (*comités techniques, comités de pilotage notamment*)
- Anticiper ou identifier et mesurer les risques menaçant les projets
- Mettre en œuvre les actions permettant l'adéquation entre la réalisation du projet de la personne publique cocontractante et les objectifs de l'Etablissement (contractualisation des conventions de portage foncier ou d'ingénierie foncière, respect ou évolution du budget...).
- Assurer le suivi des dossiers via des reporting, tableaux de bord, bilans annuels pertinents

## FONCTIONS

Il/elle s'inscrit comme chef de projet dans l'instruction de chaque dossier dont il (elle) assure le suivi et par conséquent, être en capacité de travailler de manière transversale en mobilisant les compétences internes ou externes à l'Etablissement nécessaires à l'atteinte des objectifs contractuels.

Il/elle doit à ce titre être en capacité de présenter à la Direction générale et au Comité de direction de l'Etablissement un point précis des dossiers qu'il/elle suit.

Il/elle met en œuvre directement ou s'assure de la mise en œuvre des missions suivantes :

### MISSIONS PRINCIPALES

**1/ Mission de prospection foncière** en lien avec le Service Prospection territoriale et système d'information géographique :

- Mettre en œuvre les procédures concernant les interventions foncières de l'Etablissement auprès des collectivités et personnes publiques
- Organiser les recherches foncières préalables, la faisabilité, l'opportunité permettant de définir le foncier pouvant faire l'objet d'une contractualisation avec les collectivités.
- Réaliser les tâches administratives et l'instruction des dossiers : préparer les dossiers d'acquisition et de cessions (courriers, délibérations, recherches hypothécaires, sollicitations France Domaine, contraintes)

**2/ Mission de portage foncier (en moyenne conventions d'une durée minimale de 5 ans) :**

- Définition et élaboration des projets de conventions à proposer aux collectivités
- Etablir et gérer le budget des conventions
- Piloter et réaliser (ou faire réaliser) les études de durabilité foncière, d'opportunité et de faisabilité suivant les priorités établies par la direction de l'action foncière
- Gérer la vie des conventions (préparation et suivi des avenants)
- Conseiller les collectivités sur les procédures foncières ou d'aménagement à mettre en place sur les périmètres et les biens sous convention



- Garantir la qualité technique et juridique des opérations d'acquisition de gestion et de cession
- Etablir les comptes rendus réguliers (CRA) et le bilan annuel d'exécution
- Mettre en place un travail interne en équipe-projet : animer les groupes de travail, associer les différents métiers de l'EPFA, évaluer régulièrement les risques liés au projet
- Conduire et anticiper l'ensemble des actions de revente foncière des terrains portés durant et à la fin des conventions
- Mettre en œuvre les stratégies de commercialisation et/ou de revente du foncier porté
- Suivre les actes d'acquisition et de revente
- Assurer la clôture juridique et comptable de la convention arrivée à échéance

### 3/ Mission d'ingénierie foncière (en moyenne conventions d'une durée d'un an) :

- Elaborer le montage des conventions d'ingénierie foncière avec les collectivités, services de l'Etat, et autres organismes publics et déterminer avec les parties la nature des besoins à accomplir
- Elaborer la faisabilité des conventionnements et les budgets prévisionnels
- Assurer les suivis budgétaires, animer le partenariat
- Etablir les comptes rendus réguliers (CRA) et le bilan annuel d'exécution
- S'agissant de missions techniques de courte durée, anticiper par des propositions concrètes l'évolution du partenariat ou des besoins futurs du cocontractant

### MISSIONS TRANSVERSALES

A ce titre, il/elle doit être en capacité de :

- Intervenir sur les procédures de préemption (l'EPFA peut être délégataire du DPU d'une collectivité par exemple ou en ZAD), de droit de priorité et d'expropriation pour cause d'utilité publique
- Organiser ces procédures et assurer le suivi de leur mise en œuvre
- Assurer le suivi de la rédaction des canevas des actes et conventions
- Suivre les marchés fonciers
- Anticiper les contentieux

### PROFIL

**Pré-requis** : Formation initiale Bac+3 minimum en Droit public ou Droit de l'urbanisme et/ou expérience professionnelle équivalente, d'au moins 3 ans sur un poste similaire.

Connaissance du fonctionnement des collectivités, connaissances en droit de la construction, des procédures d'aménagement, du Cadastre et des services de la Publicité foncière  
Titulaire du permis B

### Compétences attendues - savoir-faire

Connaissances juridiques, connaissance des procédures d'urbanisme, d'aménagement, de planification

Compréhension et analyse de base de plans et cartographie

Qualités relationnelles et rédactionnelles, rigueur organisation

### Aptitudes, motivations et comportements professionnels – Savoir être

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,

Capacité à animer et à travailler en équipe

Capacité à repérer et à se positionner dans les jeux d'acteurs,

Capacité à négocier

Capacité d'adaptation, forte autonomie et mobilité

### INFORMATION CONTRACTUELLE

- Type et durée de contrat : Contrat à Durée Indéterminée
- Statut : Cadre
- Temps de travail : Temps complet
- Salaire indicatif : Selon expérience et grille indiciaire de l'établissement
- Qualification : Selon expérience

### CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste :

Christelle TONY [c.tony@epag.fr](mailto:c.tony@epag.fr) – Directrice de l'Action Foncière

Stéphane LOUPEC [s.loupec@epag.fr](mailto:s.loupec@epag.fr) – Directeur administratif et financier

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epag.fr](mailto:rh@epag.fr) – Chargée mission RH

Candidatures à adresser au plus tard le 22 septembre 2017

Monsieur le Directeur de l'EPFAG

– par courrier : La Fabrique Amazonienne – 14, Esplanade de la cité d'affaire – 97351 Matoury

– par fax : 05.94.38.77.01

ou par mail : [rh@epag.fr](mailto:rh@epag.fr)

Prise de poste au 1<sup>er</sup> octobre 2017



Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

1 av des jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
<http://www.epag.fr>

Siret 421.198.694.00020  
APE : 4299Z

Matoury, le 23 Mai 2017

## CHARGE(E) D'OPERATION ET DE PROGRAMMATION

---

**SERVICE** : Direction de l'aménagement urbain

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Sous l'autorité directe du chef de projet renouvellement urbain

**POSTES BASE A L'A L'AGENCE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI**

### CONTEXTE

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane).

(cf [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr))

Le poste s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-public entre l'EPFAG et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, en vue de la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de la ville, dont le protocole de préfiguration a été signé en début d'année 2017. Il s'agira de mener à bien es actions, notamment sur les volets économiques et techniques, permettant l'élaboration et la contractualisation avec l'ANRU d'un projet de renouvellement urbain sur Saint-Laurent-du-Maroni.

Pour toutes ses missions, le chargé d'opérations et de programmation sera encadré et accompagné par le chef de projet Renouvellement urbain, et pourra s'appuyer sur les équipes internes du siège et de l'agence.

Il s'agit de création de poste en CDD.

### MISSIONS DE BASE

Il/elle a 2 missions de base :

#### 1 – Programmation opérationnelle

Il/elle aura un rôle d'appui transverse au sein de l'équipe dédiée au NPNRU. Il/elle sera en charge de définir les caractéristiques physiques ainsi que le coût prévisionnel de réalisation du pré-programme arrêté

par le chef de projet Renouvellement Urbain (aménagement viaires et d'espaces publics, équipements publics, rénovations de bâtiments, logements sociaux, ...)

## 2 – Volet développement économique :

Il/elle sera le référent local du volet économique du projet NPNRU, en lien étroit avec la Direction du développement Economique et Agricole de l'EPFAG.

Ses missions seront :

- L'assistance à la recherche de prospects et à la qualification de l'environnement économique sur le secteur d'étude, en ciblant les potentiels preneurs et leurs besoins en terme d'infrastructures, équipements, immobilier d'entreprise (typologie, coût, localisation) et services.
- Le pilotage des études pré-opérationnelles concernant le volet économique du projet, pour s'assurer des conditions d'intégration de leurs résultats, ainsi que du développement d'actions concrètes cohérentes avec ces derniers.
- Préparer et animer des comités techniques des différentes études dont il assurera le pilotage

## FONCTIONS

Il/elle participe ou met en œuvre directement les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Piloter les études de programmation, d'opportunité, de faisabilité et pré-opérationnelles en lien avec les équipes des services municipaux et des différents acteurs compétents intervenant sur le territoire.
- Conduite de l'ensemble des actions opérationnelles et administratives permettant la conception et la réalisation des aménagements publics et équipements publics et rendant réalisables les projets des espaces privés :
  - Assurer le montage d'une ou plusieurs opérations d'aménagement : Piloter ou participer aux études pré-opérationnelles ; définir le programme des espaces privés et les budgets d'investissement et monter les dossiers réglementaires et les bilans ; suivre les acquisitions foncières; organiser les procédures de marchés
  - Assurer le suivi et la conduite d'une ou plusieurs opérations sur les plans techniques, administratifs, juridiques et financiers : pilotage et suivi des travaux et de leur maîtrise d'œuvre (assurer les relations avec les différents intervenants et partenaires rattachés à l'opération et veiller au respect des engagements) ; suivi juridique, administratif et financier (suivre la comptabilité des marchés passés).
- Mettre en place les partenariats internes et externes.
- Préparer et animer des comités techniques et des comités de pilotage de l'opération
- Elaborer le budget annuel des opérations dont il a la charge

## PROFIL

Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle

Bac +5 exigé, de formation ingénieur en travaux publics, aménagement, construction ou urbanisme ayant une expérience des projets d'aménagement urbain, vous justifiez d'une expérience de 3 ans dans l'environnement des projets urbains (acquise au sein d'un EPA, EPL, aménageur privé, bureau d'étude ou collectivités locales).

Une culture du projet urbain est indispensable.

### Compétences attendues

Connaissance des collectivités locales,

Bonnes connaissances du génie civil, des procédures d'urbanisme, d'aménagement, de planification,

Connaissances des contrats et des clauses de suivi de chantier

Maîtrise des règles de la commande publique,

Maîtrise des outils informatiques nécessaires au recueil et au traitement des données,

Pilotage, conduite de projet, animation de groupes,

Capacité à analyser le contexte,  
Capacités rédactionnelles.

Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,  
Capacité à animer et à organiser la concertation,  
Capacité à repérer et à se positionner dans les jeux d'acteurs,  
Capacité à négocier,  
Capacité à gérer les conflits / médiation,  
Capacité à travailler en équipe,

**REMUNERATION**

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Statut : cadre

Rémunération suivant expérience du candidat

**CONTACTS**

Pour tout renseignement sur le poste :

Aurélien BOUJOT [a.boujot@epfag.fr](mailto:a.boujot@epfag.fr) directeur de l'aménagement urbain

Marc ESPOSITO [m.esposito@epfag.fr](mailto:m.esposito@epfag.fr), chef de projet Renouvellement Urbain

Stéphane LOUPEC [s.loupec@epfag.fr](mailto:s.loupec@epfag.fr) directeur administratif et financier

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr)

Candidatures à adresser au plus tard le **12 juin 2017** à Monsieur le Directeur de l'EPFAG par mail : [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr) comprenant :

- Lettre de motivation
- CV
- Prétentions salariales



Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

1 av des jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
<http://www.epag.fr>

Siret 421.198.694.00020  
APE : 4299Z

Matoury, le 23 Mai 2017

## CHARGE(E) D'OPERATION

---

**SERVICE** : Direction de l'aménagement urbain

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Collaborateur direct de la directrice opérationnelle du secteur « Autour de l'île et Kourou »

**POSTES BASE AU SIEGE (Agglomération de Cayenne)**

### CONTEXTE

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane).

(cf [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr))

Ce changement s'accompagne par une nouvelle mission de mise en œuvre d'une opération d'intérêt national en Guyane dont les périmètres ont été validés par décret en décembre 2016. Il s'agit de 27 périmètres sur 9 communes et intéressant 3 EPCI.

Il s'agit de création de poste en CDI.

### MISSIONS DE BASE

Le poste a pour secteur géographique Autour de l'île de Cayenne (Macouria ; Montsinéry-Tonnégrande) et Kourou

Il/elle a 2 missions de base :

#### 1 – En phase préalable et d'établissement du projet de territoire

Sur la base de la vision stratégique adoptée par le conseil d'administration, la directrice opérationnelle assure la production et le suivi d'un projet de territoire en lien avec tous les acteurs. Ce projet de territoire a pour ambition d'assurer la cohérence entre les différentes actions d'aménagement opérationnel engagées sur le territoire, et principalement celles engagées par l'établissement.

Le/La chargé(e) d'opération sera amené à collaborer avec la directrice opérationnelle et le/la chargée de programmation en apportant sa connaissance professionnelle, des acteurs ou du territoire d'étude.

## 2 - Projets urbains

Il/elle intègre une équipe chargée de la conception et de la réalisation des projets urbains, en amenant sa compétence de définition, conception et réalisation des espaces publics.

Il/elle collaborera donc directement et étroitement avec un chargé de développement urbain, en charge des espaces privés (conception et commercialisation), et s'appuiera sur le travail de pré-programmation à grande échelle du (ou de la) chargé(e) de programmation.

### FONCTIONS

Il/elle sera potentiellement amené à être le coordonnateur de l'équipe-projet (chef de projet) sur l'ensemble ou partie du déroulement du projet.

Il/elle participe ou met en œuvre directement les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Conduite de l'ensemble des actions opérationnelles et administratives permettant la conception et la réalisation des aménagements publics et rendant réalisables les projets des espaces privés :
  - o Assurer le montage d'une ou plusieurs opérations d'aménagement : Piloter ou participer aux études pré-opérationnelles ; définir le programme des espaces publics et les budgets d'investissement et monter les dossiers réglementaires et les bilans ; suivre les acquisitions foncières ; organiser les procédures de marchés
  - o Assurer le suivi et la conduite d'une ou plusieurs opérations sur les plans techniques, administratifs, juridiques et financiers : pilotage et suivi des travaux et de leur maîtrise d'œuvre (assurer les relations avec les différents intervenants et partenaires rattachés à l'opération et veiller au respect des engagements) ; suivi juridique, administratif et financier (suivre la comptabilité des marchés passés).
- Mettre en place les partenariats internes et externes.
- Préparer et animer des comités techniques et des comités de pilotage de l'opération
- Elaborer le budget annuel des opérations dont il a la charge

En posture de chef de projet :

- actualisation des outils de suivi de l'opération (planning, bilan financier, CRA, budget, PRD)
- assurer le suivi des procédures réglementaires relatives à l'opération
- garantir la bonne fin des opérations (assurer la clôture des opérations sur le plan juridique, technique, financier, comptable et foncier ; gérer les risques de contentieux et suivre les procédures)

### PROFIL

#### Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle

De formation ingénieur, urbaniste, paysagiste ayant une expérience des projets d'aménagement urbain, vous justifiez d'une expérience de 3 ans dans l'environnement des projets urbains (acquise au sein d'un EPA, EPL, aménageur privé, bureau d'étude ou collectivités locales).

Une culture du projet urbain est indispensable.

#### Compétences attendues

Connaissance des collectivités locales,  
Connaissance des procédures d'urbanisme, d'aménagement, de planification,  
Maîtrise des règles de la commande publique,  
Maîtrise des outils informatiques nécessaires au recueil et au traitement des données,  
Maîtrise des contrats et des clauses de suivi de chantier  
Pilotage, conduite de projet, animation de groupes,  
Capacité à analyser le contexte,  
Capacités rédactionnelles.

#### Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,  
Capacité à animer et à organiser la concertation,  
Capacité à repérer et à se positionner dans les jeux d'acteurs,

Capacité à négocier,  
Capacité à gérer les conflits / médiation,  
Capacité à travailler en équipe,

## REMUNERATION

Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée – (CDI)

Statut : cadre

Rémunération suivant expérience du candidat

## CONTACTS

Pour tout renseignement sur le poste :

Aurélien BOUJOT [a.boujot@epfag.fr](mailto:a.boujot@epfag.fr) directeur de l'aménagement urbain

Stéphane LOUPEC [s.loupec@epfag.fr](mailto:s.loupec@epfag.fr) directeur administratif et financier

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr)

Candidatures à adresser au plus tard le **12 juin 2017** à Monsieur le Directeur de l'EPFAG par mail : [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr) comprenant :

- Lettre de motivation
- CV
- Prétentions salariales



Macouria, le 22 Juin 2017



Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

La Fabrique Amazonienne  
14, Esplanade  
de la cité d'affaire  
La Chaumière  
CS 30059  
97351 MATOURY

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epfag.fr  
<http://www.epfag.fr>

Siret 824 961 098 00012  
APE : 4299Z

## UN(E) STAGIAIRE ASSISTANT(E) DE COMMUNICATION

---

**DIRECTION** : Direction Générale

**SERVICE** : Communication

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : sous l'autorité des Responsables de Communication et de la Direction Générale

Missions basées : au siège de l'établissement à Matoury.

### CONTEXTE

Ce stage, objet de la présente, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle organisation du service de communication de l'EPFA Guyane afin d'accompagner la mise en œuvre du plan de communication de notre établissement.

### SES MISSIONS :

En lien avec les responsables de communication, il ou elle devra :

1. Participer à la réflexion stratégique dans la définition du plan de communication
2. Aider à la production des actions et outils de communication (Salon, RA, newsletters, plaquettes....)
3. Mettre à jour les outils de communication institutionnels (maîtrise des logiciels de PAO)

4. Mettre à jour les outils de communication interne : organigramme, cartes de visites, livret d'accueil ...
5. Gérer la diffusion des supports de communication en interne et externe
6. Mettre à jour les sites : être force de proposition dans le contenu rédactionnel et visuel, mettre à jour les contenus sur internet et l'intranet
7. Gérer les fichiers (presse, prestataires, partenaires ...) : mettre à jour/corriger les fichiers, compléter les fichiers
8. Gérer et diffuser de la revue de presse : rédactions de communiqué de presse, mise en forme, envoi des communiqués et dossiers de presse, relance des contacts média
9. Gérer la photothèque

#### Compétences attendues

Rédactionnelle, PAO

Gestion du temps

Maîtrise du pack office

Connaissance des supports de communication

Connaissance des médias locaux

#### Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,

#### Type de contrat : Stage de 6 mois minimum

Statut : stagiaire

Rémunération à définir

Niveau d'Etudes : BAC + 2 ou 3

#### CONTACTS

Pour tout renseignement sur le poste :

[communication@epag.fr](mailto:communication@epag.fr)

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epag.fr](mailto:rh@epag.fr) Chargée des ressources humaines

Candidatures à adresser au plus tard le **15 septembre 2017** à Monsieur le Directeur de l'EPFAG par mail : [communication@epag.fr](mailto:communication@epag.fr) comprenant :

- Lettre de motivation
- CV
- Prétentions salariales



Établissement Public  
Foncier  
et d'Aménagement  
de la Guyane

1 av des jardins de  
Sainte-Agathe  
BP 27 - 97355  
TONATE MACOURIA

Tél : 0594 38 77 00  
Fax : 0594 38 77 01  
contact@epag.fr  
<http://www.epag.fr>

Siret 421.198.694.00020  
APE : 4299Z

Matoury, le 30 septembre 2017

## UN(E) CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT URBAIN

---

**SERVICE** : Direction de l'aménagement urbain

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Collaborateur direct du directeur opérationnel du secteur concerné

**POSTES BASE AU SIEGE (Agglomération de Cayenne)**

### CONTEXTE

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane).

(cf [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr))

Ce changement s'accompagne par une nouvelle mission de mise en œuvre d'une opération d'intérêt national en Guyane dont les périmètres ont été validés par décret en décembre 2016. Il s'agit de 27 périmètres sur 9 communes et intéressant 3 EPCI.

Il s'agit de création de poste en CDI.

### MISSIONS DE BASE

La répartition prévisionnelle des secteurs est la suivante :

- Secteur A : L'île de Cayenne (Cayenne ; Rémire-Montjoly ; Matoury et Roura)
- Secteur B : L'extension de l'île de Cayenne (Macouria ; Montsinéry-Tonnégrande) et Kourou
- Secteur C : L'ouest Guyanais

Il/elle a 2 missions de base :

#### 1 – En phase préalable et d'établissement du projet de territoire

Sur la base de la vision stratégique adoptée par le conseil d'administration, le/la directeur/trice opérationnel assure la production et le suivi d'un projet de territoire en lien avec tous les acteurs. Ce projet de territoire a pour ambition d'assurer la cohérence entre les différentes actions d'aménagement opérationnel engagées sur le territoire, et principalement celles engagées par l'établissement.

Le/La chargé(e) de développement urbain sera amené à collaborer avec le/la directeur(trice) opérationnel et le/la chargée de programmation en apportant sa connaissance professionnelle, des acteurs ou du territoire d'étude.

## 2 - Projets urbains

Il/elle intègre une équipe chargée de la conception et de la réalisation des projets urbains, en amenant sa compétence de définition et conception des espaces privés, en lien étroit avec les prospects. Il/Elle sera chargé de l'ensemble des missions de commercialisation de ces espaces privés.

Il/elle collaborera donc directement et étroitement avec un chargé d'opération, en charge des espaces publics, et s'appuiera sur le travail de pré-programmation à grande échelle du (ou de la) chargé(e) de programmation.

### FONCTIONS

Il/elle sera potentiellement amené à être le coordonnateur de l'équipe-projet (chef de projet) sur l'ensemble ou partie du déroulement du projet.

Il/elle participe ou met en œuvre directement les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Conduite de l'ensemble des actions opérationnelles et administratives permettant la conception et la commercialisation des espaces privés, en respectant la qualité des espaces publics :
  - o Assurer le montage d'une ou plusieurs opérations d'aménagement : Piloter ou participer aux études pré-opérationnelles ; définir le programme des espaces privés et les budgets d'investissement et monter les dossiers réglementaires et les bilans ; définir et suivre les actions de pré-commercialisation avec les promoteurs et particuliers; organiser les procédures de marchés
  - o Assurer le suivi juridique, administratif et financier de la commercialisation : suivre la comptabilité des marchés passés ; assurer la commercialisation du repérage du prospect, de la passation des actes de ventes, à l'assurance de la bonne réalisation du projet par le client.
- Mettre en place les partenariats internes et externes.
- Préparer et animer des comités techniques et des comités de pilotage de l'opération
- Elaborer le budget annuel des opérations dont il a la charge

En posture de chef de projet :

- actualisation des outils de suivi de l'opération (planning, bilan financier, CRA, budget, PRD)
- assurer le suivi des procédures réglementaires relatives à l'opération
- garantir la bonne fin des opérations (assurer la clôture des opérations sur le plan juridique, technique, financier, comptable et foncier ; gérer les risques de contentieux et suivre les procédures)

### PROFIL

Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle

De formation urbaniste, monteur d'opération immobilière ou architecte ayant une expérience des projets d'aménagement urbain, vous justifiez d'une expérience de 3 ans dans l'environnement des projets urbains (acquise au sein d'un EPA, EPL, aménageur privé, bureau d'étude ou collectivités locales).

Une culture du projet urbain est indispensable.

#### Compétences attendues

Connaissance des collectivités locales,  
Connaissance des procédures d'urbanisme, d'aménagement, de planification,  
Connaissance en projets immobiliers et montage d'opération  
Maîtrise des règles de la commande publique,  
Maîtrise des outils informatiques nécessaires au recueil et au traitement des données,  
Pilotage, conduite de projet, animation de groupes,  
Capacité à analyser le contexte,  
Capacités rédactionnelles.

#### Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus

Capacité à anticiper, à proposer, à planifier, à établir les priorités,

Capacité à animer et à organiser la concertation,  
Capacité à repérer et à se positionner dans les jeux d'acteurs,  
Capacité à négocier,  
Capacité à gérer les conflits / médiation,  
Capacité à travailler en équipe,

## REMUNERATION

Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée – (CDI)  
Statut : cadre  
Rémunération suivant expérience du candidat

## CONTACTS

Pour tout renseignement sur le poste :

Aurélien BOUJOT [a.boujot@epfag.fr](mailto:a.boujot@epfag.fr) Directeur de l'aménagement urbain

Stéphane LOUPEC [s.loupec@epfag.fr](mailto:s.loupec@epfag.fr) Directeur administratif et financier

Pour tout renseignement administratif :

Edmonde NARAYANIN [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr) Chargée mission RH

Candidatures à adresser au plus tard le **30 octobre 2017**

Monsieur le Directeur de l'EPFAG

- par courrier : La Fabrique Amazonienne – 14 Esplanade de la cité d'affaire – 97351 Matoury
- Par fax : 05 94 38 77 01

ou mail : [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr) comprenant :

- Lettre de motivation
- CV

Prise de poste immédiat